Communication du Conseil Parisien de la Jeunesse,
promotion Romain GARY (2023), au Conseil de Paris de février 2024

Madame la Maire de Paris,

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers de Paris,

Mesdames et Messieurs,

Le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a une nouvelle fois l'opportunité de prendre la parole devant vous et de rendre compte de son activité et nous tenons à vous remercier de cette opportunité qui illustre l'importance que vous accordez à notre instance et à la jeunesse parisienne.

Nos remerciements vont également à Hélène BIDARD, adjointe en charge de la Jeunesse qui préside notre instance, à la Direction de la Jeunesse et des Sports pour son accompagnement tout au long de l'année, ainsi qu'à l'administration parisienne dans son ensemble pour sa disponibilité et sa bienveillance.

Depuis la réforme du CPJ de 2014, et comme vous l'avez délibéré lors de l'évolution de l'instance en octobre 2021, le Conseil Parisien de la Jeunesse a pour missions principales :

- d'associer les jeunes Parisiennes et Parisiens à l'élaboration des politiques de la collectivité,
- d'éclairer la Ville de Paris dans ses décisions de manière à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes Parisien·ne·s,
- et enfin, d'aider la collectivité à innover et imaginer des solutions pour accompagner les jeunes Parisien·ne·s vers l'autonomie.

Le rapport d'activité qui a été diffusé à l'ensemble de cette assemblée dans le cadre de cette communication vous donnera les informations concernant la composition de notre instance. Nous faisons le choix de consacrer le temps qu'il nous est donné devant vous pour vous présenter notre expérience du CPJ, ce que l'instance nous apporte en tant que jeunes engagé·e·s et ce que nous espérons vous apporter par notre engagement bénévole au sein de ce Conseil.

Cette année a été particulière pour notre instance, car elle a célébré les 20 ans du Conseil Parisien de la Jeunesse, plus ancienne instance de participation de la Ville. Notre anniversaire a été l'occasion de faire une rétrospective des travaux passés et présents de l'instance, de rencontrer et échanger entre ancien.ne.s et nouveaux.elles membres mais aussi de mesurer l'impact de l'instance concernant l'apport de la jeunesse dans la cité. Nous souhaitons poursuivre le dialogue complémentaire entre ancien.ne.s et nouveaux.elles membres pour faire réseau dans une démarche de pair-aidance. Et ainsi contribuer au rayonnement de l'engagement des membres du CPJ pour susciter des vocations.

Nous avons eu l'occasion de continuer le travail de la promotion précédente sur les violences sexistes et sexuelles en milieu festif et nocturne. Dans ce cadre, nous souhaitons remercier Frédéric HOCQUARD, Adjoint à la Maire de Paris en charge du tourisme et de la vie nocturne, pour sa volonté d'initier un travail commun basé sur nos propositions, en nous accompagnant lors de visites d'établissements nocturnes prochainement.

Dans la lettre de saisine adressée par Madame la Maire de Paris, il nous a été donné l'opportunité de participer à l'élaboration des festivités de proximité dans les arrondissements pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques, à l'été 2024. L'objectif principal de nos recommandations, partagé avec Pierre RABADAN, Adjoint à la Maire en charge des Jeux Olympiques et Paralympiques et de la Seine, est de faire de ces Jeux un temps de festivité pour toutes et tous. Nous profitons de cette communication pour remercier à nouveau Pierre RABADAN, et ses équipes, pour leur disponibilité et leur confiance.

Nous avons été inclus dans le travail de prospective, initié par Pénélope KOMITES, Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'innovation, de l'attractivité, de la prospective Paris 2030, de la Résilience, pour

la future stratégie de résilience de la Ville de Paris, qui vous sera soumise au vote dans les prochains mois.

Tout au long de l'année, l'implication des jeunes dans les décisions les concernant s'est mesurée au nombre de sollicitations auxquelles notre instance a été associée (commissions, comités et jurys). Nous souhaitons souligner l'importance et la place donnée à notre conseil par le président du comité d'Ethique de la Police Municipale, Jacques TOUBON. En effet, nous avons eu la chance de rencontrer Jacques TOUBON a deux reprises, afin d'échanger sur le lien entre la police municipale et les jeunes.

Dernier aspect important de notre mandat, nos actions d'ambassadrices et d'ambassadeurs, se sont pleinement déployées cette année. Nous avons pu participer à des conseils de quartiers, des rencontres avec des élu·e·s d'arrondissements, des Maires, ainsi que des équipes en charge des politiques de jeunesse dans les arrondissements.

Pour clôturer notre intervention devant vous, nous souhaiterions insister sur la mise en œuvre de nos recommandations durant les festivités de proximité pendant les JOP. L'organisation de ces festivités se déroule désormais dans les mairies d'arrondissement, et nous serions très heureux d'y prendre part de manière active.

Enfin, nous avions décidé de nous autosaisir sur la thématique du logement des jeunes, sans pourvoir à ce stade, mûrir le sujet. Enjeu majeur dans les problématiques que rencontrent les jeunes à Paris, nous souhaiterions pouvoir approfondir notre travail sur ce sujet l'année prochaine.

Nous vous remercions pour votre attention.